

Le processus de transition en contexte de pandémie des personnes âgées judiciairisées qui consomment ou ont consommé des substances psychoactives: les représentations d'hommes et de femmes.

Valérie Aubut, doctorante en psychoéducation, UQTR

Chantal Plourde, Ph.D., directrice, département de psychoéducation, UQTR

Mathieu Goyette, Ph.D., co-directeur, département de sexologie, UQAM

Introduction : Tout comme dans l'ensemble de la population, la proportion de détenus âgés dans les établissements carcéraux est en constante progression au Canada. Les détenus atteignent le statut de « personne âgée » dès l'âge de 50 ans, notamment en raison de conditions de détention difficiles, d'habitudes de vie défavorables et de problèmes de santé (physique, mentale). Ajoutées aux lacunes identifiées quant à la sortie des détenus âgés, la mobilisation d'effort pour atteindre leurs objectifs dans les différentes sphères de vie (socialisation, participation communautaire, employabilité) et la recherche de services pour leurs problèmes représentant d'ores et déjà des défis à leur retour en société, peuvent grandement être limités dans le contexte actuel de pandémie. Alors que plusieurs études se sont intéressées à l'impact de la COVID-19 sur des populations vulnérables, peu ont porté sur les personnes âgées judiciairisées (PAJ), notamment selon leur perspective.

Objectifs : L'objectif général de la thèse est de comprendre le processus de transition en contexte de pandémie des PAJ qui ont un historique de consommation de substances psychoactives (SPA). Plus spécifiquement, l'étude vise à 1) comprendre l'influence de la COVID-19 sur le retour en communauté, 2) comprendre les représentations associées au vieillissement et à la consommation de SPA sur le retour en communauté et 3) documenter les stratégies mises en place et le désistement assisté pour mieux soutenir les PAJ.

Méthode : Un devis descriptif interprétatif privilégiant une approche de représentations sociales a été privilégié. Des entrevues semi-dirigées en profondeur ont été réalisées auprès de 22 personnes judiciairisées âgées de 50 ans et plus de retour en société depuis au moins deux mois à la suite d'une peine d'incarcération. Ces entrevues ont fait l'objet d'une analyse thématique.

Retombées : Cette étude est l'une des premières à s'intéresser à l'influence de la COVID-19 sur la transition des personnes judiciairisées, particulièrement celles âgées de 50 ans et plus. Elle permettra d'identifier des mesures, stratégies et programmes permettant de soutenir les personnes dans leur transition. En cohérence avec les démarches de consultations entreprises auprès des milieux partenaires (Association des services de réhabilitation sociale du Québec, différents centres résidentiels communautaires), ces connaissances permettront de répondre aux besoins des différents acteurs œuvrant auprès de cette clientèle, tant sur le plan des connaissances que sur les recommandations possibles à mettre en place pour mieux soutenir les personnes âgées judiciairisées dans leur processus de réintégration sociocommunautaire.